

**COMMUNE DE MANIGOD  
HAUTE-SAVOIE**

-----

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille onze, le 3 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de MANIGOD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bruno SONNIER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Nombre de conseillers municipaux présents : 12

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 octobre 2011

Présents : MMmes. Bruno SONNIER, GAY-PERRET Gérard, JOSSERAND Philippe, LAPALUS Didier, MOREAU Philippe, BERNARD Julien, BIBOLLET Joël, CONFORT Lionel, PESSEY-MAGNIFIQUE Christophe, LEWANDOWSKI Martine, JOLY Jean-Claude, FERRY Véronique Mathilde,

Excusés ou absents : ALLIN Franck.

M. Christophe PESSEY-MAGNIFIQUE est élu secrétaire.

oooooooooooo

**D2011-78 OBJET : DELIBERATION FIXANT LE TAUX ET LES EXONERATIONS  
FACULTATIVES EN MATIERE DE TAXE D'AMENAGEMENT COMMUNALE**

*Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L331-1 et suivants*

*Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :*

- **D'INSTITUER** le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal
- **D'EXONERER totalement** en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme

1- les locaux d'habitation bénéficiant du taux réduit de TVA

2- dans la limite de 50% de leur surface excédant 100 m2 pour les constructions à usage de résidence principale bénéficiant d'un prêt à taux zéro renforcé

3- les locaux à usage industriel et leurs annexes

4- les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m2

5- les immeubles classés ou inscrits monuments historiques

*La présente délibération est valable pour une durée d'un an reconductible.*

*Elle est transmise à la Direction Départementale des Territoires au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du 2<sup>ème</sup> mois suivant son adoption.*

*Fait et délibéré aux lieu et date susdits. Au registre suivent les signatures des membres présents à la séance.*

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération télétransmise en Préfecture le et publiée ou notifiée le*

*Fait à MANIGOD,  
Le Maire,*